



Département de l'Aude

COMMUNE de QUILLAN

**Nombre de membres :**

En exercice : 27

Qui ont pris part à la délibération : 24

Dont pouvoirs : 5

Votes pour : 20

Votes contre : 3

Abstentions : 1

Date de la convocation : 03/04/2024

Date d'affichage : 18/04/2024

Certifié exécutoire par réception en  
Sous-Préfecture de Limoux le:**17 AVR. 2024**

L'an **deux mil vingt quatre, le dix avril, à 18h30**, le Conseil Municipal de la commune de **QUILLAN**, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Pierre CASTEL, Maire**.

Étaient présents : M. Pierre CASTEL, Mme Nadia PARACHINI, M. Jacques MANDRAU, Mme Sophie BOUTTIER, M. Gilles ALARD, Mme Amandine MORENO, M. Claude HUMBERT, M. Jean POLY, M. Claude ESCLOUPIER, Mme Viviane PROVENZANO, Mme Ghyslaine SAIZ, M. Jacques SIMON, Mme Nicole GIMENEZ, M. Kees WIELENGA, M. Mohammed EL HABCHI, Mme Nathalie REBELLE, M. Stéphane PEILLE, Mme Janine CASTEL, M. Wilfrid ROQUEFORT.

Étaient absents excusés : Mme Ineke FLOODGATE, M. Charles ROUGER, Mme Véronique FERNANDEZ, Mme Christine BINDER, M. Sébastien AMOUROUX, Mme Martine DAFFOS, M. Denis DEZARNAUD.

Étaient absents non excusés : M. Thierry CAUSSE.

Procurations : Mme Ineke FLOODGATE en faveur de M. Jean POLY, M. Charles ROUGER en faveur de M. Jacques SIMON, Mme Christine BINDER en faveur de M. Jacques MANDRAU, M. Sébastien AMOUROUX en faveur de Mme Nadia PARACHINI, M. Denis DEZARNAUD en faveur de Mme Amandine MORENO.

Secrétaire : Mme Nadia PARACHINI.

Délibération n° : **MA-DEL-2024-034**

Domaine : 7.1 - Décisions budgétaires

**OBJET : Budget annexe SPIC Centre de Loisirs La Forge : Vote du Budget Primitif 2024**

Le projet du Budget Primitif qui est soumis à votre examen traduit les équilibres suivants :

	CA 2023	BP 2024
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		
Dépenses	297.096,00	324.047,36
Recettes	268.248,64	324.047,36
<b>Résultat</b>	<b>-28.847,36</b>	
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		
Dépenses	3.620,29	32.000,00
Recettes	27.129,65	40.009,36
<b>Résultat</b>	<b>23.509,36</b>	

Commentaires par section et par chapitre selon le tableau ci-dessous.

## I – SECTION DE FONCTIONNEMENT :

### A – DEPENSES :

Chap. 011	Le prévu de 150.000 € se ventile en : <b>Compte 60 : Achats et variations de stocks :</b> Prévu : 38.900 €. Pour des dépenses de fournitures eau, électricité et à l'achat de petits équipements et fournitures. <b>Compte 61 : services extérieurs :</b> Prévu : 106.600 €. Pour des dépenses qui ont trait au crédit-bail, entretien, divers et sous-traitance. <b>Compte 62 : Autres services extérieurs :</b> Prévu : 4.500 € pour des frais de télécommunication, divers frais, redevance des ordures ménagères, remboursement impôts fonciers. <b>Compte 63 : Impôts et taxes :</b> Pas de prévision.
Chap. 012	Le prévu est de 128.000 € a trait aux dépenses de personnel : <ul style="list-style-type: none"><li>• Titulaires : 1 temps complet + 1 temps non complet</li><li>• 2 CDD 20h</li><li>• Saisonniers</li></ul>
Chap. 65	Un prévu de 500 € pour des charges de gestion courante (redevances, licences, ...)
Chap. 67	Un prévu de 200 € pour des dépenses imprévues.
Chap. 042	Le prévu de 16.500 € a trait à la dotation aux amortissements des immobilisations, opération d'ordre dont la contrepartie comptable est inscrite en recettes d'investissement au chapitre 040.
Chap.002	Le prévu de 28.847,36 € a trait à la reprise du résultat déficitaire de 2023.

### B – RECETTES :

Chap. 70	Le prévu de 299.047,36 € a trait aux produits des redevances de la forge.
Chap. 75	Le prévu de 25.000 € a trait aux loyers dus par l'association Bureau des Sports Montagne (mise à disposition d'un bureau à La Forge) pour 5.000 € et 20.000€ d'EQU suite au protocole transactionnel entre la commune de Quillan et l'EPIC EQU au titre de la perte du chiffre d'affaires subi par le PQT avec la mise en place de la production d'énergie électrique depuis la centrale thermique de la société OVOLTA.

## II- SECTION D'INVESTISSEMENT :

### A – DEPENSES :

Chap. 20	Le prévu de 2.000 € est une enveloppe pour des investissements à venir.
Chap. 21	Le prévu 30.000 € est une enveloppe pour divers investissements à venir : <ul style="list-style-type: none"><li>– Le disc Golf</li><li>– Divers matériels activités</li><li>– La réfection du sol du RDC</li><li>– La peinture des murs et des portes</li><li>– Divers achats (fauteuils pour la salle TV, tables de chevets, des frigos, ...)</li></ul>

### B – RECETTES :

Chap. 001	Le prévu de 23.509,36 € a trait à la reprise du résultat de la section d'investissement du CA 2023.
Chap. 040	Le réalisé 16.500,00 € a trait à l'amortissement des immobilisations, opération d'ordre dont la contrepartie comptable est inscrite en dépenses de fonctionnement au chapitre 042.

Le budget primitif est présenté en sur équilibre en section d'investissement.

A cet effet, M. Le Président propose au Conseil Municipal :

1. D'approuver par section et par chapitre le Budget Primitif 2024.
2. D'autoriser M. Le Président à entreprendre toute démarche et signer tout document visant à la réalisation de cette opération.

Il demande d'en délibérer.

Le Conseil Municipal,  
Où l'exposé de son Président,  
Après en avoir délibéré.

Délibération approuvée à la MAJORITE des voix exprimés par 20 voix POUR et 3 CONTRE ( MM EL HABCHI, PEILLE, MME REBELLE) et 1 ABSTENTION ( M. ROQUEFORT).

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

<b>SPIC CENTRE DE LOISIRS LA FORGE</b>	<b>CA 2023</b>	<b>BP 2024</b>
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>297 013,00</b>	<b>324 047,36</b>
Chap 002 - Déficit antérieur		28 847,36
Chap. 011 Charges à caractère général	153 707,19	150 000,00
Chap. 012 Charges de personnel	125 931,98	128 000,00
Chap. 65 Autres charges de gestion courante	1,12	500,00
Chap.67 Charges exceptionnelles		200,00
Chap 042 Dotations aux amortissements	17 372,71	16 500,00
<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>268 248,64</b>	<b>324 047,36</b>
Chap. 70 Ventes de produit prestations services	257 786,08	299 047,36
Chap 042 - Op.d'ordre de transfert entre section		
Chap. 75 Autres produits gestion courante	2 402,00	25 000,00
Chap. 77 Produits exceptionnels		
Chap. 002 Résultat antérieur	8 060,56	-
<b>RESULTAT DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>- 28 764,36</b>	<b>-</b>
<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>3 620,29</b>	<b>32 000,00</b>
Chap. 16 Emprunts et dettes assimilés		
Chap 20 Immobilisations incorporelles	-	2 000,00
Chap. 21 Immobilisations corporelles	3 620,29	30 000,00
Chap 040 - Op. d'ordre de transfert entre section		
<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>27 129,65</b>	<b>40 009,36</b>
Chap. 001 Résultat antérieur	9 756,94	23 509,36
Chap. 10 Apports, dotations, réserves		
Chap 16 - Emprunts et dettes assimilées		
Chap. 040 Amortissements des immobilisations	17 372,71	16 500,00
<b>EXCEDENT D'INVESTISSEMENT</b>	<b>23 509,36</b>	<b>8 009,36</b>
<b>EXCEDENT DE CLOTURE</b>	<b>- 5 255,00</b>	

La Secrétaire de séance,



Mme Nadia PARACHINI.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,

M. Pierre CASTEL



**2024-034****Identifiant FAST :** ASCL\_2\_2024-04-17T16-13-07.00 ( MI252439781 )**Identifiant unique de l'acte :** 011-200059418-20240417-2024-034-DE ( [Voir l'accusé de réception associé](#) )**Objet de l'acte :** Budget annexe SPIC Centre de Loisirs La Forge : V...  
du Budget Primitif 2024**Date de décision :** Apr 17, 2024 12:00:00 AM**Nature de l'acte :** Délibération**Matière de l'acte :** 7. Finances locales  
7.1. Decisions budgetaires  
7.1.1. FINANCES LOCALES**Identifiant unique de l'acte  
antérieur :****Acte :** [MA-DEL-2024-034.PDF](#)**Préparé**Date **17/04/24 à 16:13**Par **JORDAN Edouard****Transmis**Date **17/04/24 à 16:13**Par **JORDAN Edouard****Accusé de réception**Date **17/04/24 à 16:18**